Délibération n° 050626-06

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212201800-20260605-050626_06-DE

Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du vendredi 5 juin 2026

Date de convocation : **28 mai 2026** Date d'affichage du Procès-Verbal : **9 juin 2026**
Nombre de conseillers : En exercice : **19** – Présents : **16** – Votants : **19**
Présents : Mmes et MM Philippe GELARD, Sandrine REHEL, Mélanie LAUTRIDOU, Joël GESRET, Valérie LEON, Didier DELOURME, Céline PERIAULT, Yvon THOMAS, Charline BONFILS, Stéphane CORDIER, Jeanine BIARD, Yvonnick MENIER, Séverine SIGNARD, Bruno TRONEL, Gaëlle LOMINE, Frédéric DESCHAMPS.
Absents excusés avec procuration : Mme Adeline KAUPP donne procuration à M. Frédéric DESCHAMPS, M. Baptiste BOUGIS donne procuration à Mme Sandrine REHEL, M. Benoit ROLLAND donne procuration à Madame Mélanie LAUTRIDOU.
Secrétaire de séance : M. Joël GESRET
Mme Cécile GUILLOUET, Directrice Générale des Services, assistait également à la séance.

Requalification de la rue des Rouairies, du parvis de la mairie et de deux voies communales – Approbation de l'A.V.P.

***Vu** la délibération n° 270325-10 du 27 mars 2025, approuvant le Budget Primitif 2025, dans lequel est inscrit la dépense relative aux études pour la requalification urbaine de la rue des Rouairies et du parvis de la Mairie,*
***Vu** la délibération n° 030625-01 du 3 juin 2025, approuvant le projet présenté, validant le plan de financement présenté et sollicitant une aide au titre du Fonds Vert « Renaturation des Villes et Villages »,*
***Vu** la délibération n° 030725-01 du 3 juillet 2025, sélectionnant les agences AGAP et ECR Environnement Ouest pour la mission de maitrise d'œuvre du marché de requalification de la rue des Rouairies, du parvis de la mairie et de deux voies communales,*
***Vu** la délibération n° 260226-09 du 26 février 2026, approuvant le Budget Primitif 2026, dans lequel est inscrit la dépense relative aux dépenses (Maitrise d'œuvre et travaux) pour la requalification urbaine de la rue des Rouairies, du parvis de la Mairie et de deux voies communales,*

Monsieur le Maire présente l'Avant-Projet de l'agence AGAP, déjà présenté lors de la commission générale du 18 avril 2026.

Monsieur le Maire, avec l'appui de Monsieur Joël GESRET, Adjoint en charge des travaux, présente l'intervention d'ENEDIS, pour le déplacement de l'ouvrage F870, transformateur électrique situé près de la mairie. Ce devis s'élève à 104 796,33 € TTC.

OUÏ cet exposé et après délibération, les membres du conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 19 voix POUR,

- **Valident** cet Avant-Projet,
- **Valident** le devis d'ENEDIS pour un montant de 104 796,33 € TTC,
- **Autorisent** Monsieur Philippe GELARD, Maire, à entreprendre toutes les démarches nécessaires au bon déroulement de cette opération et notamment à lancer la consultation auprès des entreprises.

Acte certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission
En Sous-Préfecture de Dinan le **09/06/2026**
De son affichage en mairie le **09/06/2026**

Le Maire, **Philippe GELARD**

Le secrétaire, **Joël GESRET**

Pour expédition conforme

Le Maire, **Philippe GELARD**